



18 décembre 2008

L'honorable James Flaherty  
Ministre des Finances  
Chambre des communes  
Édifices du Parlement  
Ottawa (Ontario) KIA OA6

Monsieur le Ministre Flaherty,

**Objet : Suggérer des stimulants économiques**

Au nom du président et du conseil d'administration de la Conférence canadienne des arts (CCA), je suis heureux de vous présenter notre mémoire intitulé : « *Un secteur culturel qui fait partie de la solution de stimulants économiques* ».

La CCA a élaboré le document en réponse à votre invitation de présenter des idées de stimulants économiques. Je me suis rendu dans chacune des provinces du Canada au cours des dernières semaines. J'y ai rencontré plus de quatre cents artistes, créateurs et professionnels des arts, pour discuter ensemble des grandes priorités d'élaboration des politiques, de financement et de développement des marchés pour le secteur des arts et de la culture. Les idées de notre mémoire sont les thèmes qui ont été abordés dans chacune des collectivités que j'ai visitées.

Le secteur des arts et de la culture est fier de sa contribution à l'économie nationale, au marché du travail et à l'image du Canada chez nous et à l'étranger. Nous espérons qu'en vous penchant sur les défis économiques que notre pays doit relever, vous nous permettrez, vous et vos collègues, de contribuer encore plus en mettant en oeuvre nos recommandations.

Au nom des membres de la CCA, je tiens à vous remercier, et à remercier vos fonctionnaires, pour cette invitation à vous présenter nos recommandations pour permettre à notre secteur de faire partie de la solution.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Pineau'. The signature is fluid and cursive, with the first name 'Alain' written in a larger, more prominent script than the last name 'Pineau'.

Le directeur national,

Alain Pineau

c.c. Le très honorable Stephen Harper  
L'honorable James Moore  
L'honorable Dean Del Mastro  
Monsieur Michael Ignatieff  
L'honorable John McCallum  
Monsieur Jack Layton  
Monsieur Charles Angus  
Monsieur Gilles Duceppe  
Madame Carole Lavallée



## Le secteur culturel : partie de la solution des stimulants économiques

Mémoire de la Conférence canadienne des arts

18 décembre 2008

## Résumé des recommandations

Le présent mémoire a pour objet d'indiquer comment le secteur des arts et de la culture peut faire partie de la stratégie pour stimuler l'économie. Grâce aux structures déjà en place, le secteur peut mobiliser rapidement les talents et le dévouement des artistes, des créateurs et des professionnels des arts et des autres secteurs de l'économie pour réaliser les objectifs de création d'emplois et de croissance de l'activité économique et créative, tout en enrichissant notre sentiment d'identité canadienne, en améliorant notre image à l'étranger et en soutenant nos autres objectifs commerciaux internationaux.

Le conseil d'administration de la Conférence canadienne des arts (CCA) demande donc respectueusement d'inclure les recommandations suivantes dans le prochain budget fédéral :

- 1. S'inscrivant dans une stratégie d'emploi, la CCA recommande que le gouvernement investisse au moins 1,5 million de dollars par année pour les cinq prochaines années dans la création d'un programme de mentorat et de stage pour le secteur culturel. Le gouvernement dispose d'une gamme d'options, y compris recourir au Conseil des ressources humaines du secteur culturel et aux organismes nationaux de services en matière d'arts, pour assurer que cet investissement dans la création d'emplois et dans le développement futur du secteur est administré de la façon la plus efficiente et la plus rapide possible.*
- 2. Pour développer les marchés au pays et à l'étranger, la CCA recommande que le gouvernement fédéral investisse 40 millions de dollars de plus par année pour élargir la capacité et le mandat du programme de développement de publics et de marchés du Conseil des Arts du Canada.*
- 3. Dans le cadre de la stratégie d'emplois, la CCA recommande de fournir au ministère du Patrimoine canadien 100 millions de dollars de plus qui seront investis dans le programme Espaces culturels Canada pour permettre à plus de communautés et d'organismes de mettre en oeuvre leurs programmes de développement et de rénovation des immobilisations. Cet investissement devrait être une augmentation annuelle pour les quatre prochaines années.*
- 4. Afin de soutenir le virage vers l'économie créative, la CCA recommande d'investir cinq millions de dollars par année pour les quatre prochaines années dans la conception et la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de recherche pour le secteur culturel. La stratégie pourrait être gérée par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien ou d'un organisme non gouvernemental.*
- 5. La CCA recommande que le gouvernement fédéral renouvelle son investissement dans une version élargie du Fonds des nouveaux médias en fournissant une allocation annuelle de 50 millions de dollars pour le développement d'un fonds de contenu canadien multi-plateforme.*
- 6. Pour soutenir le virage vers l'économie créative, la CCA recommande au gouvernement d'inclure dans le budget fédéral 2009 une exonération de 30 000 \$ des revenus provenant des droits d'auteur et des paiements résiduels, ainsi qu'une exonération fiscale complète des bourses décernées aux créateurs et aux artistes.*

## **Mise en contexte**

Le 5 décembre 2008, le premier ministre du Canada, le très honorable Stephen Harper, a invité les Canadiens et les Canadiennes à présenter leurs idées sur les meilleures façons de stimuler l'économie canadienne. Il est apparu clairement à la lumière des commentaires semblables du ministre des Finances, l'honorable James Flaherty, que le processus d'élaboration du budget fédéral 2009-2010 se déroulerait au cours des prochaines semaines.

La Conférence canadienne des arts s'empresse de saisir cette occasion de présenter plusieurs éléments qui stimuleraient rapidement et efficacement l'activité économique à des coûts relativement modestes et sans nécessiter un lourd fardeau administratif. La CCA espère que le ministre des Finances et ses collègues reconnaîtront la valeur de ces propositions et les incluront dans le prochain budget fédéral.

Plus de 650 000 citoyens de notre pays gagnent leur vie dans le secteur de la culture du Canada. Collectivement, le secteur culturel a contribué de façon directe, indirecte et induite 84,6 milliards de dollars au Produit intérieur brut (PIB) en 2007<sup>1</sup>.

La création d'emplois dans le secteur des arts et de la culture coûte moins cher que dans les autres secteurs et chaque dollar investi est avantageux. Selon le Conference Board du Canada, en moyenne, pour chaque dollar du PIB à valeur ajoutée réelle produit par les industries de la culture du Canada, environ 1,84 \$ vient s'ajouter au PIB réel global en favorisant également l'emploi. Des millions de Canadiens achètent des livres, des magazines, des films et des vidéos, des produits des nouveaux médias et du matériel d'enregistrement sonore. Statistique Canada a estimé que les dépenses des ménages pour les produits culturels croissent d'année en année.

La main-d'oeuvre du secteur de la culture constitue également l'un des groupes les plus instruits de la main-d'oeuvre du Canada. Il compte une proportion très élevée de travailleurs autonomes qui occupent souvent plusieurs emplois dans différents domaines.

Et, par-dessus tout, l'argent frais investi dans le secteur de la culture peut être mis à contribution très rapidement, en coûtant le moins cher à administrer. Le secteur des arts et de la culture met également en oeuvre des initiatives permanentes afin de stabiliser son espace économique et de réunir des publics au pays et à l'étranger pour nos artistes, nos créateurs et nos professionnels des arts.

Nous croyons que le premier objectif du gouvernement doit par conséquent être de maintenir et d'accroître le nombre d'emplois reliés au secteur des arts et de la culture en utilisant les moyens directs et indirects à sa disposition. Le premier pas dans cette direction consiste, à *titre minimal*, à éviter de réduire les investissements courants du gouvernement par l'entremise de ses ministères, de ses organismes, de ses sociétés d'État, des ententes de subventions et de contributions et des mesures fiscales en place, tout en continuant de chercher les façons les plus efficaces d'offrir ces investissements et de mesurer leur réussite.

---

<sup>1</sup> **Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada**, Le Conference Board du Canada, août 2008

À cet égard, nous signalons qu'un certain nombre de programmes importants devront être renouvelés au cours des deux prochaines années. Loin de désirer perpétuer des programmes qui ne seraient pas efficaces, nous croyons qu'il faut cependant conserver au moins le même niveau d'investissements, au moyen de programmes mieux adaptés à la situation courante.

La CCA reconnaît également la gravité de la situation de nos musées et de nos institutions patrimoniales. Comme la Vérificatrice générale l'a récemment souligné à propos de la situation à l'échelle nationale, il existe un besoin considérable d'investissements dans la préservation et l'accessibilité de notre patrimoine culturel, sans parler des autres paliers de compétence. C'est pourquoi, sans inclure de recommandations précises à cet égard dans le présent mémoire, nous exhortons le gouvernement à envisager sérieusement toutes les propositions de création d'emplois émanant du secteur des musées et du patrimoine.

À titre de membre d'Imagine Canada, la CCA convient également que le gouvernement devrait revoir et améliorer les avantages fiscaux existants afin d'encourager encore plus les dons de charité aux organismes du secteur des arts et de la culture.

Finalement, dans la crise économique qui sévit, la gestion des mouvements de trésorerie et l'accès à point nommé au crédit créent des défis pour nos organismes membres. Nous souhaitons que le gouvernement du Canada explore, avec ses partenaires territoriaux, provinciaux et municipaux, les façons d'aider les organismes de services en matière d'arts à se procurer le financement temporaire à court terme dont ils ont besoin pour s'assurer de demeurer viables dans la période de récession économique que nous traversons.

Plus tôt en 2008, la CCA a présenté un mémoire prébudgétaire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Le texte en question, annexé au présent mémoire, a été élaboré avant qu'un grand nombre des réductions de financement des programmes pour les arts soient confirmées et évidemment avant que la menace d'une récession vienne bousculer nos meilleures suppositions collectives à propos de la stabilité de l'économie canadienne.

Dans le présent mémoire, la CCA a tenu compte des besoins existants et des possibilités futures pour le secteur des arts et de la culture d'élargir sa contribution à l'économie, à la qualité de vie, à l'identité nationale et à la réputation internationale des Canadiens.

### **Célébrer le talent en investissant dans le capital humain**

La contribution des travailleurs de la culture à notre économie et à la création d'emplois est de taille. Voici ce qu'indique le Conference Board du Canada à propos des arts et de la culture en tant que pierres angulaires de l'économie créative :

« Le Conference Board du Canada estime que le produit de la valeur ajoutée réelle par les industries du secteur culturel s'élevait à 46 milliards de dollars en 2007. Nous estimons que l'empreinte économique du secteur culturel s'élevait à 84,6 milliards de dollars en 2007, soit

7,4 p. 100 du PIB réel total du pays, en tenant compte des contributions directes, indirectes et induites. Plus de 1,1 million d'emplois étaient attribuables au secteur culturel en 2007 ».<sup>2</sup>

Il est sensé d'investir dans les travailleurs de la culture pour stimuler l'économie et créer des emplois. L'une des façons clés d'investir dans cette main-d'oeuvre spécialisée, dynamique et créative est d'aider les nouveaux travailleurs de la culture à passer de la formation théorique au travail. Le soutien des mentorats et des stages est le moyen le plus efficace à cet égard dans le secteur culturel.

Tout le monde s'entend dans le secteur sur la valeur, et même la nécessité, de former la grande majorité des travailleurs de la culture en milieu de travail. C'est vrai pour le cinéma et la télévision, pour l'enregistrement sonore et musical, pour les médias interactifs, l'édition et les arts de la scène.

La CCA soutient la nécessité d'un programme national de mentorat et de stage pour le secteur culturel. En finançant ce programme, le gouvernement fédéral créerait des possibilités d'emploi dans le secteur pour les jeunes formés par les universités, les collèges et les institutions nationales de formation artistique.

Le gouvernement a déjà des options en place pour mettre en oeuvre un tel programme rapidement et efficacement. Une telle approche pourrait créer de nouveaux emplois dans toutes les disciplines aux quatre coins du Canada pour les artistes, les créateurs et les professionnels des arts et du patrimoine. C'est un investissement qui procurerait de grands avantages au marché du travail canadien et les coûts d'administration seraient modestes.

Un programme quinquennal offrant 100 mentorats/stages par année contribuerait grandement à renforcer la base de talents du secteur et à stimuler la création d'emplois dans l'économie créative en rapide évolution. Comme le Conference Board l'indique : « un secteur culturel dynamique, en pleine croissance, est clairement un élément central de la réussite du Canada en tant qu'économie créative basée sur le savoir. » [traduction]

À un coût estimatif total de 15 000 \$ par mentorat (les employeurs étant appelés à investir un montant égal), le programme coûterait 1,5 million de dollars par année – un investissement relativement modeste dans un secteur qui contribue *directement* 46 milliards de dollars par année à l'économie.

***S'inscrivant dans une stratégie d'emploi, la CCA recommande que le gouvernement investisse au moins 1,5 million de dollars par année pour les cinq prochaines années dans la création d'un programme de mentorat et de stage pour le secteur culturel. Le gouvernement dispose d'une gamme d'options, y compris recourir au Conseil des ressources humaines du secteur culturel et à un certain nombre d'organismes nationaux de services en matière d'arts, pour assurer que cet investissement dans la création d'emploi et dans le développement futur du secteur est administré de la façon la plus efficiente et la plus immédiate possible.***

---

<sup>2</sup> **Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada**, Le Conference Board du Canada, août 2008

## **Construire des marchés pour les arts et la culture du Canada**

Dans un monde de plus en plus globalisé, les artistes, les créateurs et les professionnels des arts canadiens sont éminemment conscients de la nécessité de cultiver de nouveaux marchés pour leur travail au pays et à l'étranger.

Les artistes et les créateurs canadiens de toutes les disciplines ont mérité la reconnaissance internationale pour leur travail. Jouissant d'un auditoire national fort, les oeuvres artistiques et culturelles canadiennes sont de plus en plus recherchées dans le monde. Et, chose intéressante, il est prouvé qu'envoyer nos artistes, nos créateurs et nos institutions culturelles à l'étranger soutient aussi la poursuite des autres objectifs commerciaux du Canada.

Plus tôt cette année, le gouvernement fédéral a annulé deux programmes qui étaient et qui demeurent des rouages essentiels pour développer ces marchés. *PromArt*, un programme du ministère des Affaires étrangères, et *Routes commerciales*, un programme du ministère du Patrimoine canadien, facilitaient la promotion du talent canadien et de notre culture dans le monde entier.

Les organismes de services en matière d'arts et les artistes, les créateurs et les professionnels des arts ont été nombreux à faire état à la CCA des graves conséquences de l'élimination de ce soutien sur leurs objectifs à court et à long terme. La CCA a également reçu des représentations en faveur de la création d'un conseil canadien semblable au British Council qui assumerait les responsabilités de la promotion des arts et de la culture du Canada dans le monde entier.

Le dénominateur commun des idées présentées par le secteur culturel est que le gouvernement fédéral doit réaffirmer son engagement de soutenir le développement des marchés au pays et à l'étranger pour le secteur culturel de l'économie comme il le fait pour les autres secteurs. La CCA croit qu'il est possible de réaliser cet objectif rapidement et sans une nouvelle infrastructure coûteuse et lente à démarrer.

La CCA croit en effet que le Conseil des Arts du Canada est en position de se charger de cette tâche par l'entremise de son Bureau de promotion de la diffusion. Il est important de noter que le Conseil des Arts du Canada fonctionne à un coût qui représente 13 p. 100 de son budget total. Cela démontre que l'argent investi sera géré efficacement et servira à réaliser les objectifs de développement et d'expansion des marchés.

***Pour développer les marchés au pays et à l'étranger, la CCA recommande que le gouvernement fédéral investisse 40 millions de dollars de plus par année pour élargir la capacité et le mandat du programme de développement de publics et de marchés du Conseil des Arts du Canada.***

## **Infrastructure culturelle – Un engagement durable en matière d'excellence**

Les infrastructures physiques qui soutiennent nos théâtres, nos galeries, nos musées, nos salles de concert et les autres installations culturelles du Canada subissent les mêmes types de pressions que les autres éléments de l'infrastructure du pays.

Les normes et les technologies nouvelles, les édifices vieillissants, les toits qui coulent, les salles médiocres et mal aménagées pour le public sont autant de problèmes qui accablent les professionnels des arts et du patrimoine à tous les jours.

Les derniers ajouts au Musée royal de l'Ontario, la transformation du Musée des beaux-arts de l'Ontario, les nouvelles installations de l'École nationale de ballet et la construction du Four Seasons Centre sont des exemples du genre de renouvellement nécessaire pour maintenir les normes d'accessibilité élevées pour les auditoires de tout le pays. Si les exemples qui précèdent sont à Toronto, on peut dire la même chose des installations de toutes les villes et les communautés du Canada, dont un grand nombre ont été construites pour notre année du Centenaire il y a 41 ans.

Le ministère du Patrimoine canadien administre actuellement le programme *Espaces culturels Canada* qui soutient les plans de développement des immobilisations de demandeurs triés sur le volet. Considérant la croissance de la demande de financement de développement des immobilisations, le programme souffre d'un sous-financement considérable. Sans créer immédiatement d'emplois en tant que tel dans le secteur culturel, ce genre d'investissements dans l'avenir stimulera l'économie par l'entremise des emplois qu'il créera dans le secteur de la construction et assurera la santé et la croissance à plus long terme du secteur.

Un programme *Espaces culturels Canada* amélioré pourrait servir notamment à rééquiper les organisations des nouveaux médias et du film, lesquelles peinent à se procurer la nouvelle technologie dont elles ont besoin pour demeurer concurrentielles.

***S'inscrivant dans la stratégie d'emploi, la CCA recommande de fournir au ministère du Patrimoine canadien 100 millions de dollars de plus qui seront investis dans le programme Espaces culturels Canada pour permettre à plus de communautés et d'organismes de mettre en oeuvre leurs programmes de développement et de rénovation des immobilisations. Cet investissement devrait être une augmentation annuelle pour les quatre prochaines années.***

### **Comblent l'insuffisance d'informations – Une stratégie nationale de recherche pour le secteur culturel**

Il est largement reconnu que le Canada a besoin de l'établissement d'une stratégie nationale de recherche pour le secteur culturel pour offrir de meilleures données sur les tendances du marché du travail culturel, les auditoires, les nouveaux marchés, la diversité et l'incidence économique de l'investissement public dans les arts, les industries culturelles et le secteur du patrimoine.

Au cours des dernières années, les réductions budgétaires successives à Statistique Canada ont eu une incidence disproportionnelle sur le secteur des arts et de la culture en le privant de données essentielles pour s'évaluer, planifier et se développer convenablement. Contrairement aux autres secteurs de l'économie, le secteur culturel n'a pas les moyens à l'heure actuelle de payer pour les statistiques dont il a besoin pour établir son importance et sa contribution à l'économie canadienne. De la même façon, il manque au gouvernement quelques-uns des outils requis pour évaluer l'incidence des investissements qu'il fait déjà dans le secteur.

Ce manque de recherche entrave la planification et le développement non seulement à l'intérieur du gouvernement fédéral, mais également dans le secteur des arts et de la culture lui-même. Les universités canadiennes ont accepté avec enthousiasme l'idée de combler ce manque d'informations en partenariat avec les organismes de services en matière d'arts, mais le financement constitue le plus grand défi.

Les 8 et 9 décembre 2008 à Toronto, le Directeur général de la CCA a participé à une réunion des Présidents de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC). Le monde universitaire, celui la recherche stratégique, les groupes de réflexion et les entreprises culturelles y étaient représentés. Les participants avaient pour but d'élaborer une stratégie pour obtenir des investissements dans la recherche, la diffusion et la commercialisation du secteur des arts, du design et de la culture.

La CCA soutient l'AUCC dans sa quête de programmes innovateurs du gouvernement et de stratégies qui exploiteront à fond le potentiel de la recherche et de la commercialisation du secteur des arts, du design et de la culture. La CCA reconnaît également que les universités et les collèges du Canada sont des foyers de création et d'innovation. Elle soutient dans cette optique les partenariats entre les programmes du gouvernement et le secteur de l'éducation pour accroître le potentiel du secteur des arts, du design et de la culture du Canada.

Grace au solide travail de fond qui a déjà été fait, le projet pourrait être mis en oeuvre rapidement et conformément aux normes de recherche les plus élevées.

***Afin de soutenir le virage vers l'économie créative, la CCA recommande d'investir cinq millions de dollars par année pour les quatre prochaines années dans la conception et la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de recherche pour le secteur culturel. La stratégie pourrait être gérée par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien ou d'un organisme non gouvernemental.***

### **Création de contenu canadien – Une approche multi-plateforme**

Le Canada est en train de devenir un haut lieu de créativité dans le développement de matériel pour les nouvelles technologies de production et de diffusion qui remettent en question le concept traditionnel production de contenu canadien pour la radiodiffusion.

Le contenu produit trouve des marchés et des usagers nouveaux. Le gouvernement fédéral peut soutenir ce nouveau champ de créativité et de développement de contenu. Emporté dans la récente vague de réductions budgétaires, le *Fonds des nouveaux médias du Canada* administré par Téléfilm Canada était un modeste pas dans cette direction.

Un fonds de contenu multi-plateforme canadien pour stimuler la création de contenu culturel canadien pour toutes les technologies de production ou de diffusion servirait divers objectifs stratégiques clés et donnerait libre cours à la créativité et à l'innovation dans l'économie créative.

Compte tenu du niveau d'activités dans ces domaines et de la demande internationale de contenu dans tous les formats, un tel fonds pourrait être établi et fonctionner très rapidement. Il existe plusieurs institutions établies qui peuvent distribuer ces fonds rapidement et créer de l'emploi pour les artistes, créateurs et autres travailleurs qualifiés du Canada.

***La CCA recommande que le gouvernement fédéral renouvelle son investissement dans une version élargie du Fonds des nouveaux médias en fournissant une allocation annuelle de 50 millions de dollars pour le développement d'un fonds de contenu multi-plateforme canadien.***

### **Mesures fiscales pour soutenir la créativité**

Outre la stimulation fournie par les investissements directs dans le secteur culturel, le gouvernement peut également utiliser les mesures fiscales à sa disposition pour soutenir encore plus la culture à titre de volet important de l'économie créative.

Récompenser l'innovation et la créativité des Canadiens serait un pas dans la bonne direction pour réaliser nos objectifs en matière de productivité. La CCA réclame depuis un certain temps l'exonération de l'impôt fédéral d'une portion des revenus provenant des droits d'auteur et des paiements résiduels. Dans son rapport de février 2006 intitulé *Du bronze à l'or*, le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) a adhéré à ce concept et a élargi la proposition de la CCA en incluant toutes les formes de propriété intellectuelle.

Le gouvernement du Québec a introduit une mesure semblable en 1995. L'exonération du Québec fonctionne en vertu d'une échelle mobile qui permet aux créateurs et aux détenteurs d'un droit d'auteur de déduire un maximum de 15 000 \$ par année en revenu de droit d'auteur. La mesure a été modifiée pour inclure les redevances pour la copie pour usage privé, le programme du droit de prêt public et le droit voisin dans l'enregistrement sonore. L'application d'un mécanisme semblable au palier fédéral permettrait aux créateurs et aux innovateurs de profiter pleinement des fruits économiques de leur labeur, ce qui stimulerait de façon importante l'innovation et la créativité dans toutes les sphères d'activité.

La CCA estime qu'une telle mesure devrait aussi inclure les paiements résiduels pour l'usage public des productions dans lesquelles des artistes de spectacle du film et de la télévision ont joué. Sans être couverts actuellement par la loi sur le droit d'auteur, ces paiements résiduels sont semblables aux revenus des redevances pour les créateurs et les propriétaires d'un droit d'auteur. Pour établir une exonération fédérale équitable, il faut tenir compte de la réalité de ces artistes.

Finalement, les organismes membres de la CCA qui représentent les artistes et les créateurs réclament depuis longtemps une exonération d'impôt sur les bourses aux artistes et créateurs. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'une question qui exige l'avis d'experts pour s'assurer d'uniformiser le traitement fiscal des bourses décernées à des particuliers.

***Pour soutenir le virage vers l'économie créative, la CCA recommande au gouvernement d'inclure dans le budget fédéral 2009 une exonération de 30 000 \$ des revenus provenant des droits d'auteur et des paiements résiduels, ainsi qu'une exonération fiscale complète des bourses décernées aux créateurs et aux artistes.***